



RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2021



Antoine ROMERA
Président de l'ARSL

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

Après 2020 fortement marquée par la situation sanitaire du Covid 19 et certains évènements sociaux, de catastrophes naturelles et aussi d'actes de terrorisme on pouvait espérer retrouver une vie plus normale et sereine en 2021.

Mais malgré de réels progrès de la vaccination, le nombre de victimes n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 6 millions de décès dans le monde dont 145000 en France selon les dernières statistiques mondiales et nationales. Dans nombre de pays des mesures de restrictions ont été prises, pas toujours acceptées mais qui s'avèreront nécessaires selon la plupart des experts.

Et c'est dans ce contexte que notre association a su non seulement assurer l'essentiel de ses missions mais est également parvenue à développer certaines activités.

Dans mon rapport de 2020, je faisais part des nouvelles marques de confiance qui nous étaient témoignées en confiant à l'ARSL l'animation et la coordination du dispositif national des CPCA (centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales). L'équipe en charge du projet très motivée et consciente du challenge proposé et de l'enjeu qui en résultait a su par son professionnalisme, son expertise et la qualité de son écoute, établir au sein du réseau national et des services de la DGCS l'environnement de confiance nécessaire à la réussite de ce projet considéré ambitieux par certains.

Les premiers résultats statistiques enregistrés tant au niveau régional que national sont particulièrement encourageants.

L'année 2021 a vu également se concrétiser plusieurs améliorations des conditions d'accueil et de travail des services du siège social transférés à Panazol dans les locaux de notre partenaire Delta Plus, de la MECS relocalisée à Limoges

rebaptisée Pierre Sauvage en mémoire de notre ancien administrateur qui fut à l'origine de sa création, du déménagement des services du LAMNA à Limoges, boulevard Georges Perin. À noter également l'amélioration des conditions d'hébergement dans plusieurs établissements et services avec de nouveaux logements.

Le lancement de l'actualisation des projets d'établissements du Centre de Jour et de la MECS Pierre Sauvage ont également été initiés au cours de l'année ainsi que la finalisation du projet d'établissement du Centre Provisoire d'Hébergement.

À mi-chemin de notre Projet Associatif, les groupes de travail ont poursuivi leurs travaux. Plusieurs projets ont ainsi été concrétisés et notamment, la procédure d'appel au bénévolat, la mise en place d'une communication interne/externe plus efficiente avec le recrutement d'une Chargée de communication ainsi que la création de l'ensemble des fiches de postes de l'association. La refonte de notre charte graphique, un nouveau logo et une baseline ont été créés pour bien identifier les valeurs de l'ARSL dans l'environnement médiatique.

Sur le champ du Partenariat, de nombreuses initiatives ont été menées dans le domaine du médico-social et notamment en lien avec la santé mentale.

Dans un contexte marqué de plus en plus par la concurrence, le Partenariat qualifié d'engagement tant avec nos financeurs qu'avec le secteur associatif doit être privilégié ainsi que les leviers de l'organisation du travail. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences s'avère aussi nécessaire pour assurer et garantir le bon développement de notre association.

Pour 2021, je mettrai en exergue le projet de création d'une résidence intergénérationnelle et les travaux préparatoires à l'humanisation du CHRS Augustin Gartempe.

Avant de clore ce rapport introductif, je voudrais remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour la confiance témoignée à notre Directrice Générale et à moi-même dans la conduite de certains dossiers parfois compliqués mais aussi pour la qualité de leurs contributions dans la gestion de quelques projets importants pour l'ARSL. Mes très sincères remerciements à l'ensemble des équipes de notre association pour leur engagement quotidien et souvent dans des conditions difficiles au service des personnes et des familles accompagnées. A nos partenaires institutionnels et associatifs, pour leur soutien et leur confiance, je renouvelle mes plus vifs remerciements en souhaitant que de nouveaux partenariats puissent se concrétiser.

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	2	VIOLENCES CONJUGALES SOCIO-JUDICIAIRE	12	COMPTES DONS BÉNÉVOLAT	22
ORGANIGRAMME	4	MEDIO-SOCIAL	14	TÉMOIGNAGES	24
LES CHIFFRES CLÉS 2021	6	PÔLE CITOYENNETÉ Avenir	15	GLOSSAIRE	25
PÔLE URGENCE INSERTION	7	PROTECTION DE L'ENFANCE	16	RETROSPECTIVES SUR L'ANNÉE 2021	26
VEILLE ET URGENCE SOCIALE	8	EXIL	18		
HÉBERGEMENT ET LOGEMENT	10	ACTIVITÉS SUPPORTS	20		

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Antoine ROMERA
Président

DIRECTION GÉNÉRALE



Claire ROBERT HAURY
Directrice Générale

Alexandra LELION
Adjointe à la Direction Générale

FONCTIONS SUPPORTS

Démarche qualité

Recrutement en cours

Ressources Humaines

Alexandra LELION
Equipe RH / Administrative

Logistique et Maintenance

Benoit BLANCHETON
Equipe Logistique et
Maintenance (SLM)

Contrôle de gestion

Catherine RESCHE SIRIEIX

Comptabilité

Aurélié DELANETTE
Equipe Comptable

Économat

Nadine ROBERT

Communication

Chargée de communication

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

Antoine ROMERA, Président
Michel BARRIS, Vice-Président
Pierre GUILLON, Secrétaire
Bernard RUAN, Secrétaire Adjoint
Geneviève LEFEBVRE, Trésorier
Franck ORMEA, Trésorier Adjoint
Jean-François MELLIER, membre

LES ADMINISTRATEURS

Marie-Christine CANDELLA
Martial DAURIAC
Dominique GREGOIRE
Jean LEFEBVRE
Christel MARTY
Sandra MOULAY LEROUX
Florence MOULINE
Elisabeth SABY

PÔLE URGENCE INSERTION



Stéphane RAZGALLAH
Directeur de Pôle

Patricia MAISSA
Directrice adjointe de Pôle



Sandrine JOUVE
Cheffe de service
(par interim)

Mohamed BSISS
Chef de service

Marlène BARBIER
Cheffe de service

SIAO - 115

SAO

DOMICILIATION

INSTRUCTION RSA

PRÉVENTION SANTÉ

CHRS

SERVICE LOGEMENT

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES

CHRS

LITS HALTE SOINS SANTÉ

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-JUDICIAIRE

CPCA MOTS POUR MAUX

PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR



Clarisse ARMAND
Directrice de Pôle

Annette DUCLOS LEVEQUE
Directrice adjointe de Pôle *(par interim)*



Muriel CLEMENT
Cheffe de service

Blandine PLANTE
Cheffe de service

Marie-Pierre FAISANT
Cheffe de service
(par interim)

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL
DES DEMANDEURS D'ASILE

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR
DEMANDEURS D'ASILE

CENTRE D'ACCUEIL POUR
DEMANDEURS D'ASILE

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE
SOCIAL

LIEU D'ACCUEIL POUR MINEURS NON
ACCOMPAGNÉS

LIEU D'ACCUEIL POUR MINEURS NON
ACCOMPAGNÉS - PASSERELLE

LES CHIFFRES CLÉS 2021

L'année 2021 a été marquée par une importante reprise de l'activité. En effet, on constate une hausse de près de 30% du nombre de personnes accompagnées par l'ARSL.

Cette hausse s'explique par la crise sanitaire de 2020 qui avait obligé certains établissements et services de l'Association à fermer leurs portes, notamment durant le confinement.

126



C'est le nombre de salariés de l'ARSL, toutes catégories socio-professionnelles confondues.

14



C'est le nombre de sites géographiques au sein desquels sont répartis les professionnels permettant d'assurer un accompagnement de proximité.

4 974



C'est le nombre de personnes accompagnées par les établissements et services de l'ARSL, en 2021.

1 861



C'est le nombre de personnes hébergées par l'ARSL, en hébergement collectif, diffus, en cohabitation ou à l'hôtel en cas d'urgence.

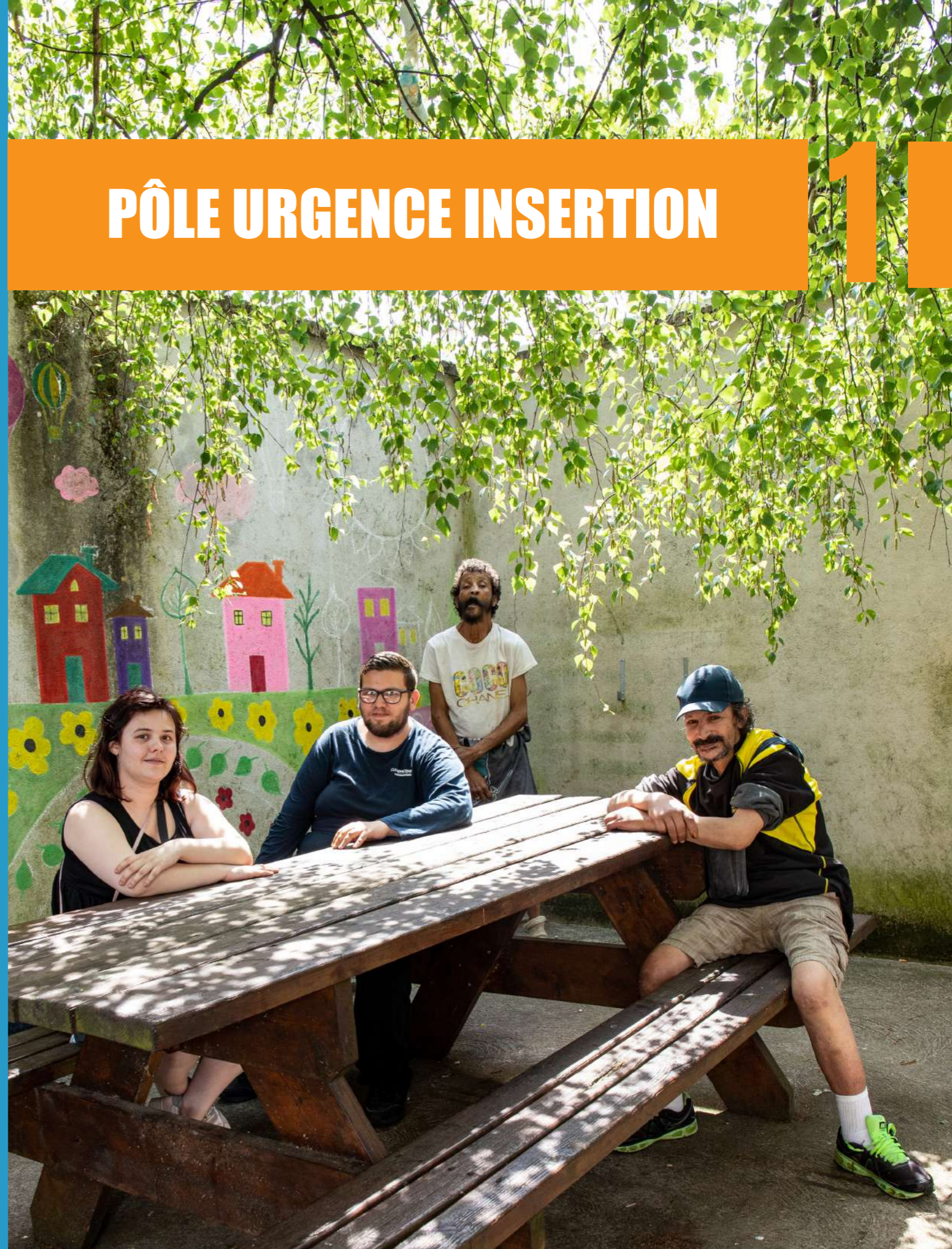
690



C'est le nombre de places d'hébergement et de logement adapté gérées par l'ARSL sur le territoire de la Haute-Vienne.

PÔLE URGENCE INSERTION

1





VEILLE ET URGENCE SOCIALES

Le Centre de Jour et ses services annexes constituent l'une des premières réponses départementales en matière de veille et d'urgence sociale sur le territoire de la Haute-Vienne.

Il comprend en effet plusieurs modalités de réponses :

- Le premier accueil pour évaluer une situation et proposer une première orientation.
- Les permanences sociales pour les personnes sans domicile et sans interlocuteur social de référence.
- Le SIAO et le 115 pour les orientations vers les

structures d'hébergement et de logement adapté du département et le suivi du parcours.

- L'équipe de travail social de rue, pour aller vers les personnes sans domicile et notamment celles en situation d'errance et de marginalisation.
- La domiciliation et l'accompagnement de bénéficiaires de RSA, selon des critères prédéfinis.
- L'espace prévention santé pour accompagner à l'accès aux soins, dans un souci de proximité et d'articulation des liens entre les acteurs.
- Les 130 places d'hébergement d'urgence et de mise à l'abri, gérées directement par le Centre de Jour.

LES CHIFFRES CLÉS

11 130

Le 115 de la Haute-Vienne, porté par l'ARSL a reçu 11 130 appels dont 10 744 passés par des personnes en situation de sans-abrisme.

613

613 demandes d'hébergement et ou de logement adapté ont été réceptionnées par le SIAO, recensant l'ensemble de l'offre et de la demande en la matière.

817

817 personnes ont été reçues en entretien de premier accueil, visant à évaluer leur situation et proposer une première orientation.

LA MISE À L'ABRI

En 2021, l'installation des 20 nouvelles places de mise à l'abri a été finalisée et les premières personnes ont pu être orientées sur ces places. Avec une durée de séjour de 7 jours, renouvelable une fois, ces places doivent permettre une certaine fluidité des accueils, particulièrement pour les personnes isolées et les ménages de petite taille, cette typologie de ménages étant la plus concernée par les demandes d'hébergement.

LA SANTÉ

L'émergence d'un public âgé de 60 ans ou plus, peu en demande jusqu'à présent, et de personnes souffrant de troubles de la santé mentale, diagnostiqués ou non, interrogent sur la prise en charge possible. Des liens de coopération devront être recherchés et mis en place dès 2022.

LES SOLUTIONS HÔTELIÈRES

Si le recours aux nuitées hôtelières a été massif sur le premier semestre 2021 au regard de la période hivernale et du contexte COVID, ce dernier a été fortement réduit sur le second semestre. En effet, des instructions nationales sont venues réduire ce recours qui ne doit être qu'une réponse transitoire et dans le même temps, la durée de séjour a été limitée à 7 jours, afin de faciliter son accès au plus grand nombre de demandeurs.

F. ABBE PIERRE - AGNES B.

À Chalus, une maison mise à disposition par le fonds de dotation Agnès B. et dont le fonctionnement était financé par la fondation Abbé Pierre devra trouver une nouvelle utilité sociale en 2022, toujours avec l'appui de ces deux structures, voire de nouvelles.

UN NOUVEAU PROJET

2022 sera l'année de la réalisation d'un nouveau projet d'établissement associant l'équipe pluri-professionnelle. Ce projet permettra ainsi de disposer d'un nouvel outil de travail prenant en compte l'évolution des politiques publiques et définira les orientations stratégiques de l'établissement.

Yvette, hébergée sur la résidence Rodin depuis 2020

L'ARSL m'apporte beaucoup. Elle nous aide ma famille et moi pour notre future entrée dans un logement autonome. Nous avons quitté notre pays en partie à cause du manque de considération envers ma fille Marvett, en situation de handicap (pas de scolarité, soins inexistant, etc). La mise en place des ateliers pour Marvett au sein de l'APF, l'aménagement du logement avec un lit médicalisé, une barre de soutien ont aidé ma fille à reprendre confiance en elle, elle est beaucoup plus souriante donc moi aussi.



Joëlle, sollicitée pour l'ouverture du site HU en juin 2018

Dans le cadre de mon travail d'AES auprès de la famille d'Yvette, mon action se traduit de différentes manières selon les besoins exprimés par la famille. J'accompagne la famille dans le savoir se loger, l'hygiène, la propreté du logement, de l'écoute pour les échanges hors institutions. J'apporte de l'écoute, du soutien à la famille afin de les aider à affronter les moments difficiles de la longue attente vers la régularisation. J'aime proposer diverses activités (balades, pique-nique, cuisine etc.) afin de leur permettre d'oublier quelques heures leur long et difficile parcours.





HÉBERGEMENT / LOGEMENT

L'hébergement social, dont la figure archétypale a longtemps été le CHRS s'est progressivement construit par une forme de sédimentation des réponses, censées satisfaire des besoins toujours nouveaux, portées par des politiques publiques de plus en plus confrontées à une massification des situations de pauvreté.

Quelle que soit sa dénomination, l'hébergement, dans son acception générale, répond toujours à un besoin de sécurisation, de soutien et d'accompagnement, de plus en plus multidimensionnel, avec comme finalité l'accès au logement ordinaire et l'insertion sociale.

La figure du grand exclu désocialisé, même si elle continue d'être convoquée dans les représentations autour de la notion d'exclusion, a laissé la place à une multitude de nouvelles situations : jeunes en rupture, travailleurs pauvres, familles précaires, demandeurs d'asile, réfugiés...

Certaines de ces situations plaident pour que la priorité qui est actuellement donnée au logement

ordinaire dans les nouvelles politiques publiques ne se fasse pas au détriment des solutions d'hébergement qui constituent bien souvent le dernier filet de sécurité avant la grande chute.

LES CHIFFRES CLÉS

165 personnes ont été hébergées par le CHRS Augustin Gartempe en 2021, dont 62 enfants.

62% c'est le taux d'accès au logement autonome sur les places d'hébergement d'insertion.

2 places sont dédiées au placement extérieur de personnes sous mains de justice.

59 logements permettent l'hébergement des personnes accompagnées (tous types de places confondus).

LES PRATIQUES

L'évolution des pratiques professionnelles constitue un enjeu important, mais de nature différente pour le CHRS et le service logement de l'ARSL, tous deux engagés dans l'écriture de leur projet de service. S'agissant du CHRS, c'est la ligne de partage entre le dedans et le dehors des « murs » de l'institution qui doit continuer à être interrogée pour développer des interventions au plus proche de l'environnement de vie des personnes, afin d'appréhender au mieux et avec elles, leurs besoins et leurs aspirations. La dimension collective du site constitue également un deuxième axe important qui a été engagé et qui nécessitera d'être poursuivi, à travers des projets structurants.

Concernant le service logement, les pratiques professionnelles doivent être interrogées à la lumière des nouvelles orientations données au service qui sont marquées par une plus grande transversalité tant à l'interne qu'avec les autres sites de l'association. Au sein même de l'équipe il s'agira de favoriser une plus grande perméabilité entre les activités des différents personnels pour réduire les risques d'isolement et contribuer à donner du sens à l'action. Les compétences acquises par ces professionnelles doivent par ailleurs pouvoir trouver à s'exprimer au sein même de l'association à travers des passerelles qu'il conviendra de créer, considérant que l'accès et le maintien dans le logement représente un enjeu majeur des nouvelles politiques publiques.

RESIDENCE MONTALAT

Bien intégrée à son environnement, la résidence a accueilli 47 personnes dont 25 enfants. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement de proximité et à la vie quotidienne sur ce dispositif.

Accès au logement

88%

SOUS LOCATION

Au sein de 34 logements, 94 personnes ont été suivies en 2021, dont 51 enfants. La durée de séjour était de 41 mois, soit une hausse significative s'expliquant par la crise sanitaire et le besoin de sécurisation croissant des bailleurs.

Accès au logement

96%

ALT

Dispositif bien repéré pour favoriser l'accès au logement autonome, au cours de l'année 2021, ce sont 80 personnes qui ont été hébergées, pour une capacité de 51 places, soit un taux de rotation de 94%.

Accès au logement

83%

L.A. COLOC'

Destinées aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, L.A. Coloc' a pu accueillir et accompagner 20 jeunes, garçons en 2021. A compter de 2022, 6 des 12 places seront financées par Action Logement.

Accès au logement

50%

ASLL

Orientées par le Conseil Départemental (marché public) ou, dans une moindre mesure, par Action Logement (convention), 83 mesures ont été exercées durant l'année 2021 dont 63, finalisées.

Accès au logement

88%

UN CHEZ SOI D'ABORD

6 personnes, présentant des troubles psychiques ont été accompagnées par le dispositif, en 2021, en collaboration avec l'EMPP sur le volet psychiatrique. Aucune sortie n'est notée en 2021.

Accès au logement

Non concerné



VIOLENCES CONJUGALES | SOCIO-JUDICIAIRE

L'ARSL agit pour prévenir et lutter contre les violences conjugales par son action auprès des victimes mais également auprès des auteurs. Pour les victimes, plusieurs solutions : la réponse téléphonique 24/24, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement par l'Accueil de Jour et le LAEO, l'hébergement, mais aussi, depuis 2016, le parcours de sortie de la prostitution.

Pour les auteurs, l'expérience acquise en la matière, par l'Association, depuis 1994, a été reconnue par la création du CPCA qui a conduit à l'aménagement de nouvelles réponses, en référence au cahier des charges national des CPCA (évaluation, accompagnement socio-éducatif et/ou psychologique, stage de responsabilisation, hébergement, intervention en milieu carcéral etc.).

LES VICTIMES

- 149** victimes de violences conjugales ont été hébergées en 2021, dans le cadre de l'urgence (dont hébergement hôtelier temporaire) ou de l'hébergement d'insertion.
- 167** personnes ont été reçues à l'Accueil de jour pour un accueil, une orientation, une évaluation dont 63 ont poursuivi dans le cadre du LAEO pour un accompagnement régulier.
- 235** appels ont été reçus par la permanence téléphonique dont 83 portaient sur des demandes d'hébergement en urgence.

LES AUTEURS

- 241** auteurs de violences conjugales ont été pris en charge durant l'année 2021 dans un cadre pré sentenciel, post sentenciel, d'alternative aux poursuites ou volontaire, notamment.
- 26** personnes se sont adressées au service dans un cadre volontaire durant l'année 2021 : signe que le service est particulièrement reconnu sur le territoire.
- 2** places d'hébergement d'auteurs de violences conjugales, ont été créées fin 2021, dans le cadre de l'éviction du conjoint violent.

DE NOUVELLES MESURES

Depuis 2002, l'ARSL assure des mesures de Réparation Pénale pour Mineurs. A coté de ces mesures, et afin «que les actes de délinquance les moins graves, fassent l'objet d'une réponse à très bref délai», conformément à la volonté du Garde des Sceaux, l'ARSL, en partenariat avec la PJJ et le Parquet a, depuis août 2021, développé les Réponses Pénales Rapides. Ces réponses s'articulent autour de stages et d'ateliers collectifs sur la base de projets correspondants aux actes de délinquance constatés et les plus courants. Pour ce faire, de multiples partenaires potentiels ont été sollicités en lien avec les infractions constatées : les stupéfiants et les addictions, les violences, le harcèlement et le sexisme, la citoyenneté...

Catherine, service RPM

La mesure de réparation pénale pour mineurs a pour objectif de réparer un préjudice tout en donnant du sens à la peine pour éviter la récidive. C'est une mesure concrète qui apporte une réponse réactive et de proximité à l'acte commis. Les entretiens permettent de parler responsabilité, droits et devoirs du citoyen et surtout de prendre en compte la victime. La réparation permet au mineur de se réinscrire positivement dans son environnement.

Clarisse, service RPR

A l'instar de RPM, la Réponse Pénale Rapide est une mesure éducative, exercée dans un délai très court de 8 semaines, devant permettre une réponse à un acte délictueux, généralement sans victime, commis par un jeune.



FORTE HAUSSE DES ESR

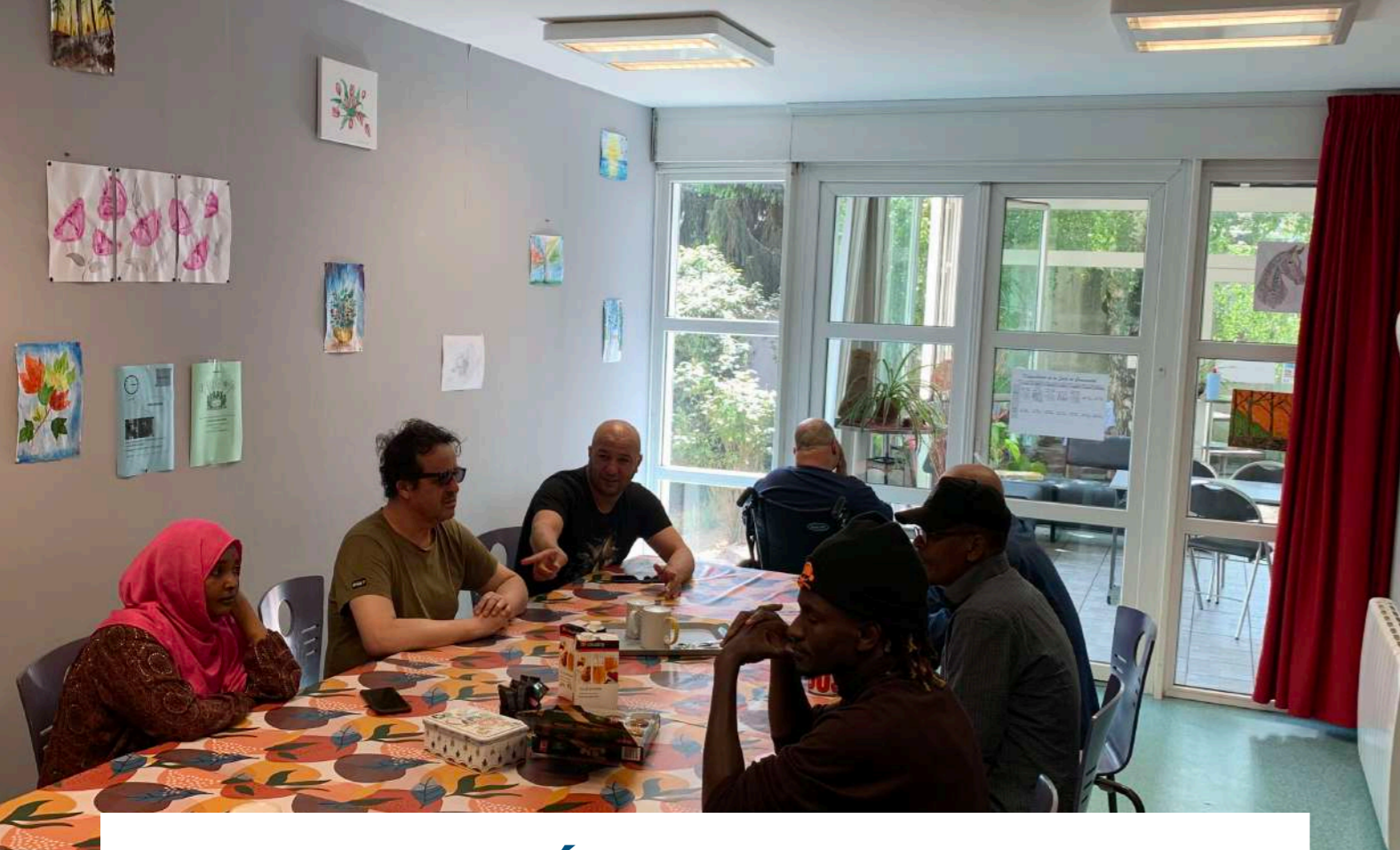
Ayant pour objectif, dans un délai court, d'informer les magistrats de manière succincte sur des éléments clés à leurs prises de décisions, le nombre d'ESR réalisées en 2021 a augmenté de 25%, par rapport à 2020. Dans le même temps, cette modalité d'enquête a été revalorisée financièrement par les services de la justice et s'est accompagnée de nouvelles exigences en matière d'éléments à investiguer.

LES CHIFFRES CLÉS

91
mineurs reçus dans le cadre pénal.

20
contrôles judiciaires achevés (hors violences conjugales).

345
enquêtes sociales rapides réalisées.



PÔLE CITOYENNETÉ Avenir

2

MÉDICO-SOCIAL

Depuis 2009, les Lits Halte Soins Santé, établissement médico-social, accueillent grâce à 12 lits des personnes sans abri présentant des problématiques de santé ne nécessitant pas d'hospitalisation mais dont la situation est incompatible avec l'absence d'hébergement, existent depuis 2009. Depuis plusieurs années, des personnes aux pathologies de plus en plus lourdes

sont accueillies aux LHSS. En 2022, nous espérons voir l'aboutissement de 2 projets travaillés en 2021 : les Lits d'Accueil Médicalisés et les Lits Halte Soins Mobiles permettant ainsi de développer les capacités du territoire à prendre en charge les personnes en situation de grande précarité présentant une (ou plusieurs) pathologie(s) mais également d'adapter les solutions proposées.

56 personnes prises en charge en 2021 aux LHSS	25% des patients présentant une pathologie psychiatrique	24% sont sans couverture sociale à l'entrée, 4% à la sortie	52% des patients sont orientés par les services hospitaliers	86 c'est la durée moyenne de séjour des patients accueillis en 2021
--	--	---	--	---

Des faits de violences ont été constatés en 2021. Ces nouveaux aspects modifient les pratiques professionnelles, dans la mesure où ils impliquent une posture adaptée, un discours soutenant et cohérent, une disponibilité particulière et une vigilance accrue. Le profil des publics à l'origine de ces faits questionne et impliquera la mise en place de formations adaptées.

LE CONTEXTE COVID

De par leur dimension médico-sociale, les LHSS ont été particulièrement impacté par les mesures sanitaires liées à la COVID19, dès 2020 et poursuivie en 2021 : poursuite du port obligatoire du masque, contrôle du pass sanitaire pour les visiteurs, obligation vaccinale pour les professionnels, etc.





PROTECTION DE L'ENFANCE

SCOLARITÉ ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La majorité des jeunes accompagnés sur les 3 établissements et services était scolarisée, notamment dans le cadre de CAP. Cette modalité de scolarité est, en effet, souvent privilégiée par les jeunes, pour les avantages qu'elle offre en termes d'accès à l'emploi.

Néanmoins, il est à noter, pour les jeunes de la MECS, une déscolarisation plus importante que les années précédentes, à mettre en lien avec une forme de démotivation, un retard scolaire, cumulé, pour certains, mais également avec le contexte sanitaire et la discontinuité de la scolarité, qui a touché les adolescents, quelles que soient leurs situations sociales.

ANALYSE DES PRATIQUES

Sur décision exceptionnelle du Conseil d'Administration, des séances d'analyse des pratiques professionnelles seront organisées en 2022, comme sur l'ensemble des autres établissements de l'ARSL en bénéficiant déjà.

Ces séances dédiées aux professionnels devront permettre d'optimiser l'accompagnement socio-éducatif notamment en aidant au repérage de situations complexes.

LES CHIFFRES CLÉS

87

jeunes ont été accompagnés durant l'année 2021 par les établissements de la protection de l'enfance portés par l'Association.

58%

des jeunes placés en MECS sont sortis de l'établissement après une durée de placement supérieure à 1 an.

82%

des MNA accueillis au sein des 3 établissements habilités protection de l'enfance de l'ARSL, étaient originaires du continent Africain.

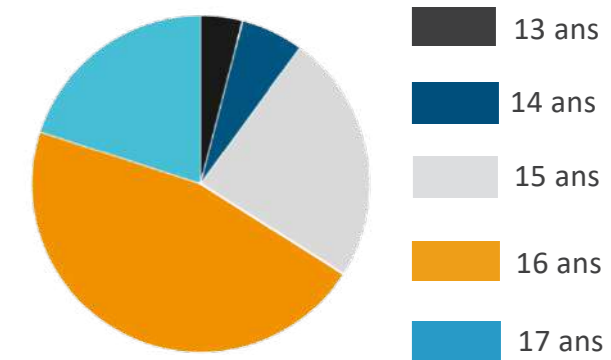
LE DÉMÉNAGEMENT

Conformément aux objectifs du dernier projet d'établissement, le déménagement de la MECS Pierre Sauvage, de Couzeix vers Limoges a eu lieu en août 2021, après presque 3 ans de travaux de réhabilitation. Pourquoi ce déménagement? Pour répondre à la nécessité de sortie d'isolement d'un établissement situé jusqu'à présent en milieu semi-rural, et donc favoriser l'accès à l'autonomie pour les jeunes accompagnés. La prise en charge est désormais organisée sous forme de paliers correspondant aux différents niveaux d'autonomie pour sécuriser les parcours et préparer les jeunes à leur vie d'adulte.

LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

L'année 2022 devra être marquée par le développement du partenariat en termes de prise en charge psychologique voire pédo-psychiatrique, en lien avec la psychologue intervenant déjà sur les établissements. Troubles du sommeil, angoisses, parfois mêlés à des addictions ou des formes de troubles du comportement sont repérés par les professionnels éducatifs qui nécessiteraient une orientation vers des services spécialisées, notamment vers l'EMPP, partenaire majeur de l'ARSL.

ÂGES DES ADOLESCENTS (hors jeunes majeurs)



Les adolescents accueillis dans les services sont, pour presque 70%, âgés de 16 ans ou plus. Cela s'explique par l'habilitation, notamment de la MECS qui peut accueillir des jeunes âgés de 14 à 18 ans. Cependant, on note, cette année, une augmentation des 13-14 ans liée à des accueils d'urgence de garçons plus jeunes. Enfin, les MNA, placés au LAMNA, sont pour la plupart âgés de 16 ans à leur placement, qui se poursuit jusqu'à leurs 18 ans.





EXIL

LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DE LA SPADA

Depuis 2018, l'ARSL assure la gestion de la structure de premier accueil des demandeurs d'asile sur la Haute-Vienne (ex Limousin), en cotraitance avec COALIA pour la Vienne (ex Poitou-Charentes) et France Terre d'Asile pour la Gironde (ex Aquitaine).

En 2021, le marché public a été reconduit pour la période 2022-2024, avec toujours comme mandataire, France Terre d'Asile.

"NOS (RE)CONQUÊTES, NOS MÉTAMORPHOSES"

L'année 2021 a vu aboutir un projet d'écriture audiovisuelle dans le cadre des Francophonies, avec une première restitution publique dans le cadre des Zébrures d'Automne. Des premiers ateliers avec les résidents du CADA et du CPH et l'artiste Lymia VITTE ont permis la réalisation d'un court métrage autour d'une oeuvre majeure de la littérature classique «Les Métamorphoses» d'Ovide.

Cette reconduction devra s'accompagner de la création de 2 nouvelles SPADA, dont une en Corrèze, gérée par l'ARSL.

Cette nouvelle structure devra être accompagnée notamment par le recrutement d'une nouvelle cheffe de service et le développement d'un réseau d'acteurs partenariaux corréziens.

UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT AU CPH

Après trois années de fonctionnement, le projet d'établissement du CPH a été rédigé et concrétisé en 2021 après l'organisation de plusieurs groupes de travail associant l'équipe du Centre. Ce sont donc des fiches actions formulant les objectifs des années à venir qui ont été définies. Parmi ces objectifs : développer l'autonomie numérique, sensibiliser aux soins psychiatriques, susciter l'installation en milieu rural.

LES CHIFFRES CLÉS

859

C'est le nombre de personnes accompagnées à la SPADA en 2021, en baisse de près de 11% par rapport à 2020, baisse qui s'explique par la baisse des flux migratoires suite à la crise sanitaire.

274

C'est le nombre de demandeurs d'asile accompagnés par les services de l'HUDA et du CADA, en 2021, pour une capacité de 165 places, soit un important turn-over.

108

C'est le nombre de bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés au CPH en 2021, avec un taux d'accès à l'emploi/formation de 64% et au logement autonome de 75%.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ACCUEIL DES NOUVEAUX-NÉS

En 2021, ce sont 17 naissances qui ont été accompagnées par les équipes de l'HUDA et du CADA. Les mamans, accueillies souvent seules, au cours d'une grossesse avancée nécessitent une attention particulière et une mise en lien avec les services spécialisés pour permettre l'accueil de leurs nourrissons dans les meilleures conditions. L'arrivée dans un logement procure alors une

stabilité nécessaire mais peut également révéler des fragilités, en raison, parfois, d'enfants restés au pays. La préparation du trousseau de naissance permet alors de créer le lien de confiance nécessaire et d'amorcer un travail de soutien à la maternité, de faire le lien entre la culture d'origine et celle d'accueil. Sur les services de l'HUDA et du CADA, ce sont 92 enfants qui ont été accompagnés.

LES RÉPERCUSSIONS D'UN CONFLIT

L'été 2021 a été marqué par le conflit afghan qui a eu de fortes répercussions sur l'accompagnement mené par les équipes des services de la SPADA, de l'HUDA, du CADA et du CPH. Les afghans accompagnés par ces services, majoritairement des hommes ayant du laisser leurs familles au pays, ont fait part d'une grande détresse. Les contacts rares car parfois rompus en raison du conflit, les plateformes ministérielles saturées, les informations parfois contradictoires quant à la réunification, ont participé à la reviviscence d'un état de stress et à un sentiment majeur d'impuissance. Une rencontre exceptionnelle a

donc eu lieu, à l'initiative des services, en présence d'un interprète, d'un travailleur social, d'infirmiers de l'EMPP et d'une trentaine d'afghans qui souhaitaient être présents.



29.16%

c'est le taux de protection des sortants du CADA.

119

personnes mises à l'abri à l'hôtel, temporairement.

309

domiciliations réalisées par la SPADA.

62%

des personnes accueillies sont originaires du continent Africain.

68%

des personnes accueillies sont isolées.



ACTIVITÉS SUPPORTS

PROCESSUS QUALITÉ

L'amélioration continue de la qualité dans les établissements et services de l'Association devra constituer un axe de travail essentiel du siège social. Pour ce faire, le recrutement d'un personnel qualifié devra être réalisé en 2022.

Ainsi un appui aux établissements et services dans l'actualisation et/ou le suivi des outils de la loi 2002-2 permettra une amélioration de la qualité de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes orientées vers les services de l'ARSL. La réforme des évaluations devra également être prise en considération conformément aux orientations de la HAS.

2022, HABILITATION ET CPOM

2022 constituera une année clé avec le renouvellement de l'habilitation du siège social de l'Association. Ce sera également l'année de la signature du CPOM, qui devra définir les objectifs pour les 5 ans à venir des établissements entrant dans le champ du contrat, permettant ainsi de développer une stratégie à plus long terme dans un contexte de politiques publiques mouvantes en matière d'hébergement/logement. Les professionnels du siège seront donc particulièrement mobilisés sur ces sujets.

LES CHIFFRES CLÉS

318

logements et sites administratifs gérés, notamment dans le cadre de la maintenance.

38

établissements tarifés ou non et dispositifs suivis comptablement.

44

demandes de subventions réalisées.

373

déclarations préalables à l'embauche réalisées dans le cadre de CDI ou CDD.

LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

Après une rédaction finalisée en 2020, la mise en oeuvre du projet associatif s'est poursuivie en 2021.

A des stades différents d'avancée, chaque orientation a été prise en considération pour développer les activités associatives, conformément à la stratégie élaborée dans le cadre de ce projet.



FOCUS COMM'

Fil rouge des 5 axes du projet, la communication a été développée notamment grâce au recrutement, dans le cadre de l'emploi partagé, d'une chargée de communication.

Concrètement?

Réseaux sociaux, plan de communication, flash info à l'interne, newsletter à l'externe, nouveau logo...

FOCUS TERRITOIRE ET ACTIVITÉS

Diversifier les activités et étendre le périmètre géographique de l'Association, constituent également des axes forts du projet associatif. Ces deux aspects devront pouvoir se combiner à moyen terme.

Concrètement?

Des projets d'habitat inclusif à destination de familles monoparentales et de personnes âgées, sur 2 communes.

LA COORDINATION NATIONALE DES CPCA

En 2020 était créé le CPCA Nord Nouvelle Aquitaine, porté par l'ARSL, qui au delà de reconnaître l'expérience de l'association en matière d'accompagnement des auteurs de violences conjugales, permettait à l'association d'étendre son périmètre géographique d'intervention.

En 2021, c'est la coordination nationale des CPCA qui a été confiée à l'ARSL, par la ministre, Elisabeth MORENO, et qui a donné lieu au recrutement de 2 salariés.

Concrètement, cette mission de 3 ans s'articule autour de plusieurs objectifs :

1. Des outils partagés pour une évaluation commune.
2. Un recueil de données pour un suivi régulier.
3. L'animation d'un réseau pour le recueil de bonnes pratiques.
4. La formation des salariés et partenaires des centres pour une action plus efficace.
5. Une évaluation globale pour une information complète.

LES CHIFFRES CLÉS DU SLM

752

interventions de maintenance ont été réalisées en 2021 au sein de l'ensemble du parc.

88

réhabilitations de logements ont été réalisées par le service maintenance, en 2021.

9.6

jours calendaires, c'est le délai moyen d'intervention du service maintenance.



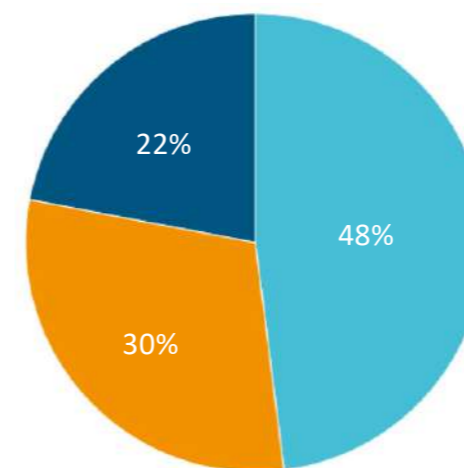
COMPTES | DONNÉS | BÉNÉVOLAT

Les comptes 2021, réalisés avec l'appui du cabinet d'expertise comptable et validés par le commissaire aux comptes, mettent en évidence, une nouvelle fois, une hausse du budget associatif, à mettre en lien avec la hausse des activités exercées par l'ARSL, et donc l'attribution de budgets équivalents. Ces budgets sont en grande partie alloués par le biais de subventions et dotations globales de fonctionnement, utilisées principalement pour le paiement des salaires et charges (126 salariés au 31 décembre 2021) et les dépenses afférentes à l'ensemble du parc destiné à l'hébergement/logement.

L'ÉVOLUTION DES COMPTES

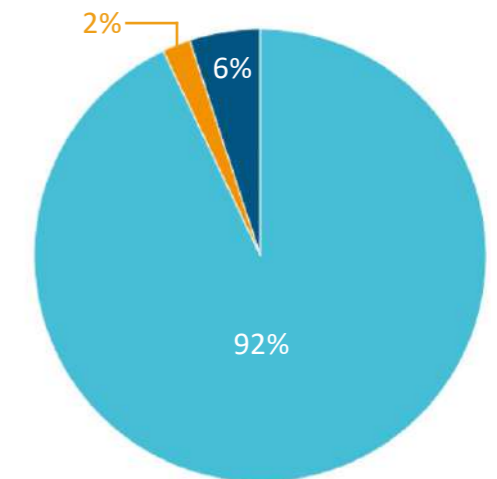
	2021	2020	2019
TOTAL DU BILAN	7 483 301 €	6 415 922 €	5 634 879 €
TOTAL DES CHARGES	10 903 672 €	9 698 520 €	7 916 497 €
TOTAL DES PRODUITS	11 173 519 €	10 077 753 €	8 354 331 €
RÉSULTAT	269 847 €	379 233 €	437 834 €

LES CHARGES



- Salaires et charges de personnel
- Liées à l'hébergement/logement
- Autres charges

LES PRODUITS

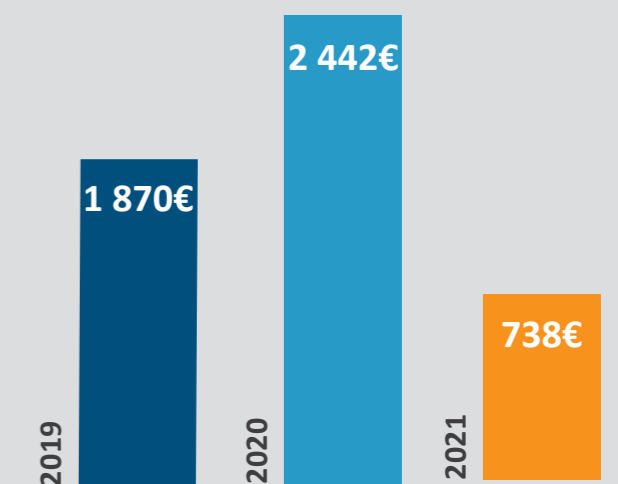


- Dotations et subventions
- Participations des usagers
- Autres produits

LES DONNÉS

L'obtention de la reconnaissance d'intérêt général depuis 2019 permet notamment à l'Association de recevoir des dons, de particuliers ou d'entreprises, et de fournir un reçu fiscal donnant droit à réduction d'impôts. Aussi, en 3 ans, ce sont 5050 euros qui ont été donnés à l'ARSL sous forme de versements ou de dons en nature.

La hausse constatée en 2020 ne se poursuit pas en 2021 et s'explique par un don important d'une entreprise en 2020, relativement exceptionnel.



LE BÉNÉVOLAT

Il s'agit ici aussi d'un don, mais d'un don de temps, au service des personnes les plus en difficultés. Conformément au projet associatif, le bénévolat sera développé ces prochaines années, afin de soutenir un peu plus les personnes accompagnées, d'une manière différente et sur des aspects non assurés aujourd'hui.

327 heures

déployées dans le cadre du bénévolat en 2021, hors conseil d'administration.

Promenade

2 bénévoles recherchés pour des activités de promenade, 1 fois par semaine.

Aide aux devoirs

4 bénévoles recherchés pour du soutien scolaire, plusieurs fois par semaine.

Ateliers français

2 bénévoles recherchés pour des cours de français, 1 fois par semaine.



Dominique, administratrice de l'ARSL

Ce que je retiens de l'année 2021 c'est l'avancée du nouveau projet associatif (2019-2024). Chaque orientation stratégique a été traitée par un groupe de travail tout au long de l'année. Nommée au conseil d'administration à la fin de l'année 2020, j'ai pu intégrer un groupe qui travaille sur la diversification des ressources et des activités. Et à travers tout cela j'ai pu découvrir une implication très forte du président, de la directrice générale et des salariés que j'ai côtoyés.

L'équipe du LAMNA

L'année 2021 était une année marquée par des changements structurels et rythmée par la crise covid aux conséquences certaines dans les accompagnements et dans les logements. Par ailleurs, ces événements ont créé une montée en compétences du service et de l'équipe dans ses savoir-faire spécifiques à l'accompagnement des MNA. La reprise des activités s'est déroulée au fur et à mesure et un conseil social des jeunes a été mis en place en 2021.

Elise, monitrice éducatrice

L'année 2021 à la SPADA a été marquée par la fin des 3 ans du présent marché et donc d'un nouvel appel à marché. Ce nouvel appel à marché sollicitait beaucoup de changements au sein de l'équipe dont l'ouverture d'une nouvelle SPADA, une source d'angoisse pour l'équipe. Et évidemment, en fin d'année, il y a eu la joie de l'annonce du renouvellement de la SPADA avec la même équipe.

Puis, nous avons eu une arrivée importante d'Afghans à gérer à la fin de l'été et gérer aussi les personnes d'origines Afghanes déjà en France qui étaient du coup dans une lourde détresse psychologique.

ALT
Aide au Logement Temporaire

CADA
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAP
Certificat d'Aptitude Professionnel

CHRS
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CPCA
Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPOM
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CJSE
Contrôle Judiciaire Socio-Educatif

CPH
Centre Provisoire d'Hébergement

DGCS
Direction Générale de la Cohésion Sociale

ESR
Enquête Sociale Rapide

EMPP
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

HAS
Haute Autorité de Santé

HUDA
Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

LAEO
Lieu d'accueil d'Ecoute et d'Orientation

LAM
Lits d'Accueil Médicalisé

LAMNA
Lieu d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

LHSS
Lits Halte Soins Santé

LHSSM
Lits Halte Soins Santé Mobile

MECS
Maison d'Enfants à Caractère Social

MNA
Mineurs Non Accompagnés

RSA
Revenu de Solidarité Active

RPM
Réparation Pénale pour Mineurs

RPR
Réponse Pénale Rapide

SAO
Service d'Accueil et d'Orientation

SAP
Service d'Aide Pénale

SIAO
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SLM
Service Logistique et Maintenance

SPADA
Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile



RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2021



JANVIER & FÉVRIER 2021

- Dans le cadre d'une collecte, la Croix Rouge fournit à l'ARSL des boîtes de Noël à distribuer aux personnes isolées hébergées de l'ARSL.

MAIS ÉGALEMENT...

- 8 personnes hébergées au CADA de l'ARSL se confient à Johanna TORDJMAN, artiste peintre, pour donner lieu à une exposition virtuelle 25h01.

MARS & AVRIL 2021

- À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'ARSL est présente à la mairie de Limoges pour recevoir les boutons MONSHERIF capables de prévenir les violences faites aux femmes.

MAIS ÉGALEMENT...

- Le premier COPIL du CPCA Nord Nouvelle Aquitaine se tient.
- Le LAMNA déménage dans de nouveaux locaux situés dans le centre ville de Limoges. !



JUILLET & AOÛT 2021

- Les séjours et journées de découverte commencent pour les différents établissements de l'ARSL pour le plus grand bonheur des usagers !

MAIS ÉGALEMENT...

- La MECS déménage dans de nouveaux locaux situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.



SEPTEMBRE & OCTOBRE 2021

- Le film «Nos métamorphoses» se projette au Festival des Zébrunes d'automne. C'est un film réalisé par Lymia Vitte et David Kalman avec la participation de personnes hébergées à l'ARSL.

MAIS ÉGALEMENT...

- L'ARSL intervient lors de la journée débat autour des violences conjugales organisée par le Ministère chargé de l'Égalité FH, la Diversité et l'Égalité des chances en présence de la ministre Elisabeth MORENO et de Marlène SCHIAPPA.



MAI & JUIN 2021

- Des temps de vaccination sont proposés aux salariés volontaires de l'ARSL grâce à la mobilisation de la Croix Rouge, des Pompiers de l'Urgence Internationale et de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

MAIS ÉGALEMENT...

- Le siège déménage dans de nouveaux locaux situés à Panazol.
- La Ministre chargée de l'égalité FH, de la diversité et de l'égalité des chances, en 2021, Elisabeth MORENO, confie le pilotage de la coordination nationale des CPCA à l'ARSL.



NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2021

- Les premiers préparatifs commencent et les célébrations des fêtes de fin d'année ont lieu dans les différents établissements et services de l'ARSL.

MAIS ÉGALEMENT...

- L'Assemblée Générale du personnel se tient dans les locaux du Conseil Régional.





8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
05 55 77 57 77

www.arsl.eu

